

**EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'AN DEUX MILLE QUATORZE LE 23 octobre (23/10/2014)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 17 octobre, sous la présidence de Monsieur HENRYOT Jean-Michel, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ÉTAIENT PRESENTS: M. Jean-Michel HENRYOT, **Maire,**

Mme Colette ROLLET, M. Daniel BOTTA, Mme Maïté GARRIGUES, M. Michel CASSIGNOL, Mme Maryse BAULU, M. Jean-Luc HENRYOT, Mme Muriel VALETTE, M. Daniel CALVI, M. Jérôme VALETTE, **Adjoint,**

Mme Anne-Marie SAURY, Mme Pierrette ESQUIEU, M. Pierre FONTANIE, Mme Eliette DELMAS, Mme Christine HEMERY, M. Maurice ANDRAL, Mme Fabienne GASC, M. Mathieu RICHARD, M. Pierre GUILLAMAT, M. Gilles BENECH, Mme Valérie CLARMONT, M. Gérard VALLES, Mme Christine FANFELLE, Mme Marie-Claude DULAC, M. Patrice CHARLES, **Conseillers Municipaux**

ÉTAIENT REPRESENTES :

M. Michel PIRAME (représenté par Mme Fabienne GASC), Mme Fabienne MAERTEN (représentée par M. Jérôme VALETTE), Mme Sabine AUGÉ (représentée par Mme Muriel VALETTE), M. Jean-Luc GARRIGUES (représenté par M. Maurice ANDRAL), M. Aïzen ABOUA (représenté par Mme Maïté GARRIGUES), Mme Marie CASTRO (représentée par M. Pierre GUILLAMAT), M. Franck BOUSQUET (représenté par M. Gérard VALLES), **Conseillers Municipaux.**

ÉTAIT ABSENTE :

Mme Michèle AJELLO DUGUE, **Conseillère Municipale.**

M. Jean-Luc HENRYOT est nommé secrétaire de séance.

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE DE MOISSAC DANS LES ORGANISMES EXTERIEURS

01 – 23 Octobre 2014

DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS (OMS)

Rapporteur : Mme GARRIGUES

Considérant le renouvellement des conseillers municipaux,

Vu le courrier reçu en Mairie le 08 octobre 2014 de l'Office Municipal des Sports (OMS),

Il convient de désigner deux membres du conseil municipal pour représenter la Commune au sein du Comité Directeur de l'OMS.

Se portent candidats :

Mme FANFELLE Christine :	3 voix pour et 2 abstentions
Mme GARRIGUES Maïté :	28 voix pour et 4 abstentions
M. HENRYOT Jean-Luc :	27 voix pour et 5 abstentions.

**Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 28 voix pour et 4 abstentions (Mme DULAC, MM. BOUSQUET, CHARLES,
VALLES),
A 27 voix pour et 5 abstentions (Mmes DULAC, FANFELLE ; MM. BOUSQUET,
CHARLES, VALLES),**

DESIGNE Mme Maïté GARRIGUES, et M. Jean-Luc HENRYOT pour représenter la
Commune au sein du Comité Directeur de l'OMS

Pour copie conforme

Moissac le 27 octobre 2014

Le Maire,




Jean-Michel HENRYOT



Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :